



LA LETTRE

du Réseau de Santé Ville-Hôpital en Addictologie



La lettre n°61 juillet 2016
www.addictlim.fr



Photo : présentation au concours IGL du programme d'AddictLim "Alcool, ici on en parle"

La remise des prix du 1er Concours IGL intitulé « Pratiques innovantes en Education Thérapeutique du Patient » à destination des porteurs de programmes d'ETP de la Région Aquitaine-Limousin-Poitou-Charentes (ALPC) a eu lieu le 2 juin à Limoges. A travers ce concours, IGL en partenariat avec l'Agence Régionale de Santé Aquitaine, Limousin, Poitou-Charente (ALPC) a souhaité promouvoir l'ETP comme un élément moteur du système de santé, valoriser et susciter des pratiques innovantes au sein des programmes d'ETP autorisés par l'Agence Régionale de Santé.

AddictLim a été un des 5 projets finalistes retenus. Ce projet intitulé « Alcool, ici on en parle » est un programme d'éducation thérapeutique auprès des personnes ayant une consommation excessive d'alcool. Plus d'informations en cliquant sur ces liens : [programme d'Addictlim](#), [site de l'IGL](#)

L'équipe d'AddictLim

Les chiffres du réseau

Alcool : première cause d'atteinte cognitive avant 60 ans

Les effets chroniques de l'alcool sont à l'origine d'une **soixantaine de pathologies** mais aussi de traumatismes et de dommages sociaux. Quelques chiffres :

- 49 000 décès sont attribuables à l'alcool en France en 2009 dont 40% chez les moins de 65 ans
- 2ème cause de mortalité évitable après le tabac^{2,3}.
- avant 60 ans, 1ère cause d'atteinte cognitive et 3ème des syndromes démentiels^{2,3}.
- facteur de risque du cancer du sein et du cancer Colo-rectal^{2,3}.
- seulement **8% des patients dépendants traités**¹.

Sources :

1) Alonso et al. Acta Psychiatr Scand 2004, Schuckit MA, Lancet 2009- Kohn et al. Bull World Health Organ, 2004

2) Guérin S, Laplanche A. Alcohol attributable mortality in France. Eur J Public Health.2013 ; 23(4) :588-93

3) Bello P-Y, Danet S. Alcool toujours un facteur de risque majeur pour la santé en France, 7 mai 2013 ; (16-17-18) : 161-2014

La réponse d'AddictLim à la question du mois précédent

Question n°41 : Peut-on délivrer une ordonnance de Buprénorphine Haut Dosage prescrite depuis 2 mois ?

La buprénorphine haut dosage est un médicament liste 1 assimilé aux stupéfiants. Le délai de présentation de l'ordonnance est de 3 mois comme pour tout médicament relevant de la liste I des substances vénéneuses. En effet, depuis le 20 mars 2012 **le délai de carence de 3 jours ne s'applique plus aux médicaments "assimilés stupéfiants". Cependant, le chevauchement est toujours interdit, sauf mention expresse du prescripteur.**

Dans cette situation, Il est recommandé au pharmacien de faire le point avec le patient, d'appeler le médecin prescripteur pour évaluer la situation et adopter la conduite à tenir.

Pour éviter ce type de difficulté, le médecin peut indiquer sur la prescription les dates précises de délivrance, ex : "du/.. au/.. à la pharmacie ...".

Règlementation de la délivrance [sur meddispar](#) ; [Plus d'informations sur la plaquette traitement de substitution aux opiacés d'AddictLim](#)

A noter dans vos agendas

Seconde session DPC
13 et 27 septembre 2016

Addiction

à Isle

9h00-17h00

Jeudi 29 septembre 2016

Après-midi

Jeux vidéo : repérage et évaluation d'une pratique excessive

à Guéret

14h00-17h00

Jeudi 8 décembre 2016

Après-midi

Addiction et travail social

à Isle (87)

14h00-17h00

"Moi(s) sans tabac"

Action nationale prévue au mois de novembre 2016

Dans la Nouvelle-Aquitaine, AddictLim a été désigné comme co-ambassadeur pour coordonner cette action au niveau du Limousin.

Vous serez sollicité pour y participer. Pour tout renseignement, vous pouvez contacter :

Addictlim, 05 55 05 99 00 ou contact@addictlim.fr

ou

Alicia Desvilles, coordinatrice du projet Nouvelle-Aquitaine : 07.89.92.08.31 et

tabac.alpc@gmail.com

La question posée à AddictLim

Question n°42 : Quelles sont les contre-indications d'un sevrage alcool en ambulatoire ?

Les informations du réseau

Pour plus d'informations sur les thèmes ci-dessous, pensez à cliquer sur le [lien en bleu](#)

	<p>Résumé du programme ETP "Alcool, ici on en parle"</p> <p>Le but de ce programme est d'aider le sujet à mieux connaître sa problématique, de renforcer la compréhension sur sa maladie, de renforcer ses compétences pour mieux gérer la maladie au quotidien, de faire face aux situations difficiles et de l'aider à mieux vivre avec cette maladie.</p> <p>La participation du patient est volontaire et fait partie intégrante de ses soins.</p>
	<p>« Des solutions existent pour y voir plus clair et être acteur de votre santé »</p> <p>Quels peuvent être les bénéfices de ce programme ?</p> <p>Ce programme peut vous permettre d'identifier votre problématique, connaître les effets de votre consommation d'alcool. Elle peut vous aider à acquérir des compétences et mettre en place un changement, vous sécuriser lors de situations problématiques, améliorer votre qualité de vie. Le programme vous aidera à identifier les professionnels ressources.</p> <p>Comment je m'inscris ?</p> <p>Sur prescription d'un médecin et avec votre accord. Une évaluation pluridisciplinaire liste vos objectifs pour cet ETP.</p>
	<p>Un augmentation de la consommation de bière en France</p> <p>Le mouvement de diminution des quantités se poursuit dans les années 2000 mais depuis 2005, cette tendance, si elle persiste, apparait plus faible. Après une baisse assez prononcée en 2013, les quantités d'alcool mis en vente s'établissent en 2014 à un niveau supérieur à celui de 2013 mais qui reste inférieur à celui de 2012. Ces évolutions résultent en grande partie de celles constatées pour la bière, avec des quantités en forte baisse en 2013 et en forte hausse en 2014. La baisse de 2013 paraissait liée à la forte hausse des droits indirects sur la bière. L'augmentation de la quantité équivalente d'alcool pur des volumes de bières mis en vente en 2014 semblerait, quant à elle, liée à l'accroissement du degré moyen d'alcool des bières. Cette augmentation inhabituellement forte du degré moyen en alcool des bières demande cependant à être confirmée.</p>
	<p>http://www.invs.sante.fr/beh/2015/24-25/2015_24-25_1.html</p> <p>L'étude des professeurs Paille et Reynaud porte sur l'ensemble des séjours hospitaliers, publics et privés, en lien avec la consommation d'alcool. Elle révèle que les hospitalisations pour lesquelles l'alcool est impliqué ont coûté 2,64 milliards d'euros (estimation) en 2012, soit 3,6 % des objectifs nationaux de dépenses de l'Assurance-maladie (72,7 milliards d'euros).</p>

Groupes de parole

Pôle d'Addictologie en Limousin

Limoges (87)

Groupe de parole VHC, Patients

Plus de renseignements au 06 74 01 88 20

Groupe de parole Parents

Plus de renseignements au 06 74 01 88 20

Groupe de parole "Potins de femme"

Patientes

Plus de renseignements au : 06 48 08 32 41 ou 06 85 45 18 27

CSAPA drogues illicites

Brive-la-Gaillarde (19)

Groupe de parole parents et usagers

Plus de renseignements au 05 55 17 70 12

Staff

Inter-Professionnel

Vous avez besoin d'un avis, d'un conseil, de faire le point sur une situation ?

Un addictologue est disponible pour vous rencontrer.

Prochain RDV :

Mercredi 7 septembre 2016

de 9h00 à 12h00

Renseignements au 05 55 05 99 00

Vous avez besoin de documentations, d'informations et de renseignements sur le réseau, notre déléguée de santé Mme Stéphanie Blanc peut venir vous rencontrer.

Pour tout contact et prise de RDV : 06 20 78 00 21 stephanie.blancdesousa@addictlim.fr

AddictLim, 26 avenue des courrières, 87 170 Isle, 05 55 05 99 00, contact@addictlim.fr

Conseil d'administration : Dr Laurent Durengue - Président, Dr Pierre Villéger - Vice-Président, Dr Danielle Galinat - Trésorière, Mme Martine Astorg - Vice-trésorière, Dr Catherine Chevalier - Secrétaire, Dr Catherine Boulin - Membre, M. Christophe Chevalier - Membre, Dr Pierre Cognard - Membre, Mme Sandrine David - Membre, M. Pierre Delprat - Membre, Dr Jean-Claude Etilé - Membre, Dr Olivier Marquet - Membre, Dr Dominique Moreau - Membre, M. Eric Peretti - Membre, Dr Pierre Sazerat - Membre, M. Bernard Wemelle - Suppléant.

Permanents : Coordinatrice de santé Dr A. Nguyen, Coordinatrice administrative Mme M. Gaulier, Chargée de projet "Moi(s) sans tabac", Mme A. Desvilles, Secrétariat Mme P. Brouillaud, Déléguée de Santé Mme S. Blanc de Sousa

Si vous ne souhaitez plus recevoir la lettre du réseau, merci de répondre à ce courriel en nous spécifiant "merci de ne plus m'envoyer la lettre"